

Intermédiaire wallon

... Quant à n'avoir pas le droit d'ignorer certaines choses, c'est une proposition à laquelle je ne me rallierai que lorsque la perfection absolue sera de ce monde. L'Intermédiaire a pour devise : *il se faut entr' aider* ; s'il la remplaçait par celle-ci : *on n'a pas le droit d'ignorer*, il n'aurait plus qu'à disparaître.

L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX, LVIII, (30 déc. 1908), col. 989.

Questions

Casteling ? — Dans un opuscule flamand paru à Bruxelles au début du XVII^e siècle, prétend-on (mon édition, sans date, est du XVIII^e siècle), opuscule ayant trait aux *cris des rues*, il est dit : (je traduis littéralement) : « Casteling, casteling, criait une wallonne. Mon panier n'est pas encore commencé [est encore plein]... Ils sont si frais ! .. J'en achetai quatre : avec cela je fais si bonne chère ! je ne les mange jamais secs (ou sèches), c'est meilleur avec du beurre frais et un peu d'anis. »

Casteling est donc un gâteau, une friandise.

Exactement, de quoi s'agit-il ? La chose est-elle encore connue ?

FL. VAN DUYSSE.

« **Wallonie** ». — Le mot de « Wallonie » semble entré dans l'usage. A différentes reprises, en ces derniers temps, on l'a prononcé aux Chambres belges, et il a été imprimé aux *Annales parlementaires*. La presse belge l'emploie couramment depuis plusieurs années, et la presse française l'a adopté. De quand date ce néologisme ?

Ensuite, quel est le sens exact du mot ? La Wallonie se restreint-elle aux limites de l'ancienne Principauté de Liège, ou s'étend-elle à toute la Belgique romane ?

Enfin, troisième question : Le mot « Wallonie » et le féminin « wallonne » doivent-ils être écrits avec deux *nn* ou avec une seule ?

FURET.

Barnabont. La Wallonie au XV^e siècle. — Plusieurs quotidiens de notre pays ont donné en mai dernier, le compte-rendu d'un ouvrage publié par le savant M. HAMY, de l'Institut ; très curieux traité de géographie, écrit en français vers le milieu du XV^e siècle, intitulé *Livre de la Description des Pays* par GILLES LE BOUVIER, DIT BERRY, et conservé en manuscrit à la Bibliothèque nationale.

Il offre en ce qui concerne la Belgique, un intéressant tableau. Et l'auteur y parle nécessairement de notre région : J'y ai noté cette phrase, « le païs (la duché de Luxembourg) est froit païs, spécialement celui d'Ardenne, qui est païs de montaignes, vallée et *barnabont* et saulines. » (p. 110)

Qu'est-ce que l'auteur a voulu désigner par le mot *barnabont* ?

Puisque nous en avons l'occasion, donnons le texte de cet auteur qui se rapporte à nos provinces, comme l'a signalé de son côté, chez un de nos confrères, M. Paul BERGMANS.

« Du côté de midy est le païs de Hainault, qui est très bon païs de bléz, de bois et de bestial, et est communément bien labouré. En ce païs a de grans barons ; les gens de ce païs, nobles et communs, sont très honnestes gens, bien vestus de bons draps et de bonnes *pennes* [fourrures], et sont bons marchans, laboureurs et gens de mestier, bien garnis de vesselle de cuivre et d'estain en leurs hostelz. »

» Et ce païs a deux bonnes villes : Valenciennes, en laquelle passe la rivière d'Escault qui va à Tornay et à Gant. Et l'autre ville est Mons, qui siet au milieu d'icelle rivière d'Escault [*sic*], et *part* [sépare] le royaume de France de l'Empire, *jà soit ce que* [quoique] anciennement tous les païs deça le Rin, depuis Basle jusque là où tombe le Rin en mer, étaient du royaume de France.

» Ces gens de ce païs de Hainault boivent *cervoises* [bières] et ont assez *char* [viande] et poisson de mer et d'eau douce, frais et sallé, et sont gens sobres et nets. Le païs est fort peuplé ; ils ont assez vins de France, et du Rin, et de Beaulne.

» Joignant de ce païs du côté de soleil levant, est le païs de Lyege et la comté de Namur, qui est très bon païs de bléz, et de bestial, et fort peuplé, et y a peu boys, spécialement deça la rivière de Meuse, qui passe par les quatre villes et tombe en mer à *Dourdrec* [Dordrecht].

» L'évesque est seigneur du païs et a 4 bonnes villes : Liège, *Hue* [Huy], Dinan et *Trec* [Maestricht].

» Les gens de ce païs sont seigneur d'eulx-mêmes, combien que l'évesque doit être seigneur. Ilz ne font pour lui que ce qu'il leur plaist. Ces gens se chauffent de charbon de terre qui fait mal à ceulx qui ne l'ont à coustume. Là font ouvraige de cuivre, pots, poëlls, chaudières, et aultres ouvraiges, plus qu'en païs du monde, et sont grands mineurs en terre.

L'auteur en arrive enfin au « pays d'Ardenne et duché de Luxembourg, qui est belle duché, et y a grant noblesse et fors chasteaux.

» En ce païs d'Ardenne et de Luxembourg a de bons chevaulx et grans forès entre païs de Liège et de Luxembourg. Et le surplus de la duché est

païs bien labouré, et y croist assez vins, bestial et bont fruiz. Les nobles de ce païs sont gens de guerre, qui ne demandent que *husttu* [noise] à leurs voisins. Et commencent guerre pour peu de choses, pour ce qu'il a longtemps qu'ilz n'ont eu seigneur que l'Empereur, qui ne s'est point tenu au païs.

» Le peuple de cette duché est povre, pour ce que marchans n'y osent aller, ne passer le païs, et acquièrent moult d'ennemis, par quoi les povres gens populaires sont souvent courus sus, pour les querelles que leurs voisins ont sur leurs seigneurs.

» Ce païs est froid païs, spécialement celui d'Ardenne, qui est païs de montagnes, vallées, et *barnabont* et saulines... »

Voilà donc ce mot de « barnabont » tout en place.

Encore une fois, que signifie-t-il ?

ALBIN BODY.

Réponses

La polka (voy. t. XVI, 1908, p. 341). — La croyance que la popularité soudaine de la polka, importée chez nous vers 1845, eut une influence sur la santé des pommes de terre, était naguère connue à Beaufays, province de Liège. M. Edouard MONSEUR, dans le journal wallon *Li Spirou*, n° du 29 mars 1903, écrivait : « C'est cette danse que les Juifs ont dansée sur la sépulture du bon Dieu. On l'a retrouvée, et c'est depuis lors que la maladie est dans les pommes de terre. (Vieille croyance de notre pays [Beaufays].) »

La chanson « Mademoiselle, voulez-vous danser », que nous avons publiée t. XVI, p. 64 et dont la popularité date vraisemblablement de l'apparition de la polka, possède, dans la tradition liégeoise, non pas un couplet, mais deux, le second étant la réponse au premier :

Mad'moiselle, voulez-vous danser
— La polka, la polka,
Mad'moiselle, voulez-vous danser
La polka va commencer.

Non, Monsieur, je ne dans'rai pas
J'ai trop mal, j'ai trop mal,
Non, Monsieur, je ne dans'rai pas
J'ai trop mal à l'estomac !

Quant à l'air de cette chanson, connu en France sous le nom de « V'la l'bastringue », il a une origine artistique, si l'on en croit M. Félix CLÉMENT, qui la signale en ces termes :

« On sait que Haydn a composé sa Symphonie burlesque avec les jouets du jeune prince Esterhazy, accordés, bien entendu, sur le *la* du violon, de l'alto et du violoncelle. L'auteur des quatre-vingts quatuors a fait une petite fantaisie charmante avec ces joujoux forains. L'allegro en est resté populaire ; on l'a chanté en France sur ces paroles vulgaires :

Mesd' moiselles, voulez-vous danser ? etc.

V' la l'bastringue (*his*).

Mesd' moiselles, voulez-vous danser ?

V' la l'bastringue qui va commencer.

Ce petit air est suivi de son *mineur* obligé. Tout cela est naïf et mélodieux, à la condition d'oublier les paroles dont nos pères guillerets l'ont affublé. » (1)

Haydn (Joseph) est mort à Vienne, le 31 mai 1809. C'est en 1760 que le prince Antoine Esterhazy le nomma son maître de chapelle. Haydn passa les trente années de sa vie qui suivirent dans la maison du prince Nicolas Esterhazy, qui en 1761 avait succédé à son père. Il ne quitta cette maison qu'à la mort du prince, en 1791.

On voit dans *la Grande Encyclopédie* (t. XIII, p. 878 et 883) que « la polka nous est venue de Bohême, mais elle est d'invention récente, et a été transformée en danse de société avant que la poésie populaire lui eût donné un air national. — Elle fut inventée vers 1830 par une paysanne, notée par le professeur Neruda qui la fit exécuter par des étudiants, puis l'apporta à Prague vers 1835 et lui donna son nom qui vient du mot tchèque *půlka* qui veut dire moitié et fait allusion au demi-pas qui la caractérise. Elle fut dansée à Paris au théâtre de l'Odéon par Raab qui la mit à la mode, et se répandit partout avec la plus extrême rapidité. »

O. COLSON.

→ **Les poésies wallonnes de Henri Simon** (t. XVI, 1908, p. 368). — Pour les poésies de cet auteur publiées dans les *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, voir la *Table générale* des publications de cette Société, publiée en 1908.

La première poésie de M. Henri SIMON est intitulée *A'ne vèye mohonne*. C'est un rondel qui a paru, avec un dessin de l'auteur, dans *l'Almanach de l'Université de Liège*, 1886. La poésie a été reproduite dans FRENAY ET FERON, *Lectures choisies* [pour les écoles primaires], Liège, Desoer, s. d. [1904], p. 427. Le dessin a été reproduit dans WALLONIA, t. V (1897), p. 82.

Dans *Caprice-Revue* (Liège, Bénard), n° 10, du 4 février 1908, on trouve trois poésies de circonstance : *Tàtt l'pèriquit*, cràmignon ; *Al santé d'à Tàtt*, teste rimé ; *Tot rim'nant d'Tàtt*, chanson.

Un autre n° de ce même journal, que nous n'avons pu retrouver, a publié une poésie dont le titre nous est inconnu.

La *Revue wallonne* éditée par Aug. Bénard en 1893, contient, p. 16 : *l'Arègne*, rondel, avec dessin de François MARÉCHAL imprimé en bistre.

Le *Sauverdia*, journal bi-mensuel publié à Jodoigne par Edmond ETIENNE, a donné dans son premier numéro (17 avril 1892) : *Li lurté*, rondel.

O. C.

(1) Félix CLÉMENT, *Histoire de la musique*. Paris, Hachette, 1885, p. 86.



Propagande en faveur de la culture intellectuelle en langue française

Sous ce titre plus ou moins amusant, le **Triptyque**, tiré des formes du prospectus encarté dans le présent n°, il vient de se créer à Liège une œuvre de propagande que patronne le directeur de *Wallonia*, — pour laquelle il fait appel au concours actif de ses lecteurs, d'abord, de leurs amis ensuite, — et dont il tient à exposer lui-même le caractère et la portée.

Le but est nettement et strictement indiqué par le titre du présent article.

L'idée d'une propagande en faveur de la culture intellectuelle par la lecture ou par l'enseignement, mérite l'attention de tous les lettrés qui ont conscience de leurs devoirs envers la masse.

Cette propagande, appliquée à notre langue, doit intéresser tous ceux qui la parlent en Belgique, et spécialement les Wallons, qui sont en ce pays les défenseurs naturels et intéressés de la Langue française.

Nous voulons aider à cette propagande, et nous signalons pour cela une combinaison originale, capable de multiplier dans de grandes proportions le nombre des livres en circulation et même l'envie d'acheter des livres.

La combinaison est très simple, et en voici le principe essentiel. Vous payez 2 fr. 50, vous recevez en échange 4 tickets qui, grâce à vous, entraînent quatre personnes à en dépenser autant.

Et vous recevez, pour vos 2 fr. 50, un lot de 10 francs de livres que vous avez choisis vous-même. Les 4 personnes en question répètent la propagande que vous avez faite, et elles reçoivent le même cadeau après avoir entraîné autant de fois 4 activités dans le mouvement.

Tel est le système.

Vous reconnaissez la « boule de neige » et, redoutant peut-être une affaire d'un goût douteux, vous attendez des explications.

Voici.

Le système de la « boule de neige » a été différemment exploité, soit par des commerçants dans le but de réaliser sûrement des bénéfices multipliés, soit par des propagandistes en vue de recueillir non moins rapidement des fonds en faveur d'œuvres politiques, religieuses ou morales.

Ce dernier mode a des formes dont voici un exemple. Vous recevez d'un anonyme une lettre appelant votre souscription à raison de 0 fr. 50 dans tel but et à telle adresse, et vous demandant en outre d'adresser trois copies de cette même lettre à des personnes que vous croyez capables de vous imiter en conscience. Cette « boule de neige » crée un mouvement plus ou moins vaste, plus ou moins productif, mais dont le développement est sournois.

Cela ne plaît pas à tout le monde, et vous savez déjà qu'il ne s'agit ici de rien de semblable. Notre propagande est publique, chaque participant est tenu de se faire connaître pour ensuite agir au grand jour. Et chacun sait ce que devient son argent.

L'autre « boule de neige » est commerciale. Un monsieur vous dit : Donnez-moi 5 francs, faites-vous rembourser 1 fr. par cinq personnes qui chacune m'en enverront 4, et vous aurez « pour rien », une jolie montre qui a une valeur commerciale de 25 francs. En réalité, cette montre lui coûte bien moins cher, mais cela n'empêche pas que vous soyez très content de la recevoir pour rien.

Dans ce cas, l'opérateur réalise un bénéfice commercial sur chaque vente, il ne risque pas un sou et il fait de brillantes affaires.

Le **Triptyque** est une combinaison des deux types, avec prédominance évidente d'une idée morale, d'un but essentiel qui est de faire une propagande en faveur de la langue française et de la culture intellectuelle, en développant l'attention publique pour les livres et en multipliant le geste — trop rare — de les acheter.

La différence avec le truc des montres, c'est que le **Triptyque** fournit des marchandises de prix connus. De sorte que l'acheteur est toujours bien certain de n'être pas exploité.

Cette différence essentielle (il en est d'autres qui ne le sont pas moins) se combine avec une ressemblance qui l'est tout autant.

Comme dans le truc des montres, on rembourse ici la totalité des apports individuels.

Même les 2 fr.50 qu'a rapportés tout Bulletin tête-de-série sont considérés comme dus individuellement à toutes les personnes que ce Bulletin a entraînés dans le mouvement, jusqu'à ce qu'elles aient placé tous leurs tickets. — Il ne s'agit donc pas d'un jeu de hasard.

Toutefois, le système des remboursements multipliés ouvrant la porte à la spéculation, il a été nécessaire de le tempérer. D'où certaines retenues, justifiées du reste par l'échec opposé à la propagande.

Le souscripteur ne perd sa mise que dans le seul cas où il néglige de la réclamer lui-même en temps voulu. Dans ce cas encore, néanmoins, il ne perd pas le bénéfice de sa propagande : il est atteint dans sa souscription personnelle (déjà remboursée à un autre) — et c'est justice.

Il n'en résulte pas moins que la combinaison se met parfois en perte. Jusqu'à quel chiffre, peu importe. L'essentiel est de savoir que cette perte ne cause pas de déficit, — parce qu'elle est compensée par des bénéfices réalisés en toute certitude.

En effet, tout remboursement étant fait en livres, le marchand ne cesse d'encaisser à chaque opération, faite du reste au comptant, sa petite commission ordinaire.

Et cette remise, calculée au taux moyen, puisqu'il s'agit des commandes les plus diverses, assure un avantage final normalement rémunérateur.

Il est clair, du reste, que la fourniture, faite en marchandises variables, ne peut être assurée que par un commerçant établi.

Et c'est ce qui a lieu.

Dans notre combinaison, toute la partie commerciale est assumée par un libraire qui, sur ses remises calculées aux chiffres ordinaires, paye tous les frais matériels de l'entreprise.

Quant à nous, estimant avec lui que l'idée est supérieure à tout commerce, nous servons d'intermédiaire, puisque c'est le seul moyen d'assurer à l'œuvre un contrôle permanent.

Cependant, la présence d'un libraire est importante pour le public, puisque la participation d'intérêts personnels suffit à prouver que l'affaire est viable et solide.

Comme, de plus, elle est honnête et licite, — et qu'enfin elle est destinée à soutenir une idée naturellement sympathique, — elle a toutes les qualités qui permettent d'en faire ici la réclame sans aucune espèce d'hésitation.

Oscar Colson

MOUVEMENT WALLON.

A Charleroi. — L'Association des auteurs wallons, dont nous avons annoncé la formation en 1904 ⁽¹⁾, a été dissoute officiellement le 20 septembre dernier. Il ne s'est agi, il est vrai, que d'une simple formalité, car, en fait, la société ne s'était plus réunie depuis plus de deux ans.

Après bien des vicissitudes, son organe officiel, *l'Crèquion*, que ses parrains avaient abandonné en décembre 1905, a cessé de paraître un an plus tard, le 22 décembre 1906.

Le besoin d'un groupement organisé s'étant fait de nouveau sentir, nos écrivains wallons viennent de se réunir, plus nombreux encore, et ils ont constitué *l'Association littéraire wallonne de Charleroi*. Ce cercle, comme les associations similaires de Liège et de Mons, a pour but de développer, perfectionner et propager la littérature wallonne; d'encourager la production littéraire par l'organisation de concours; de sauvegarder les intérêts de ses membres; enfin, de concentrer dans la bibliothèque sociale, toutes les productions en wallon ou relatives au wallon.

Sous peu, cette Association fera appel aux cercles dramatiques wallons de l'arrondissement de Charleroi, en vue de former une *Fédération wallonne*, identiquement à celles qui existent à Liège et à Namur. Elle s'efforcera, ensuite, de provoquer la création d'organismes semblables dans les arrondissements de Mons et de Tournai, ce qui permettra de créer un seul groupement pour le Hainaut. Ainsi sera réalisé, pour cette province, le vœu émis en 1893, par M. Oscar COLSON, lors de la création de la Fédération liégeoise, et renouvelé en 1895, lors de la fondation de la Fédération namuroise.

La nouvelle Association recevra avec reconnaissance pour sa bibliothèque, les ouvrages qu'on voudra bien envoyer à M. Ed. François, rue Turenne prolongée, 27, à Charleroi.

Fules Vandereuse.

⁽¹⁾ Ci-dessus. t. XII, p. 310.

A l'Université de Louvain. — Le 4 février de l'année dernière, un nouveau cercle wallon s'est fondé au sein de l'Université catholique à côté des cercles régionaux d'étudiants, fédérés entre eux à l'exemple des cercles flamands. Le désir des promoteurs était de réunir toutes les personnes s'intéressant au mouvement intellectuel wallon dans le sens le plus large. Le nouveau groupement, sous le titre de *Cercle d'études wallonnes*, a pris une telle importance que l'on doit s'étonner de ne l'avoir vu encore signaler par aucun organe wallon, et spécialement par notre revue dont le programme coïncide avec celui de cette vivante association.

Le *Cercle d'études wallonnes*, placé sous le patronnage scientifique des professeurs de langues et littératures romanes de l'Université, M. Georges DOUTREPONT et M. le baron François BÉTHUNE, s'est constitué sous la présidence de M. Alphonse BAYOT, chargé de cours. Ce jeune savant a été chargé de rédiger le programme du *Cercle* et de préciser son but. Le programme s'étend à la littérature et aux beaux-arts, à la linguistique et au folklore, à l'histoire même dans ses rapports avec ces diverses matières. Le but est, nous l'avons dit, d'étudier « les manifestations variées de l'intellectualité wallonne, soit à la lumière de la science, soit dans leurs rapports avec l'esthétique. »

Ce but fut exposé dans un discours d'ouverture par M. G. DOUTREPONT qui montra combien vaste et passionnant était le champ d'étude offert à l'activité du jeune *Cercle*. Cette conférence eut l'heureux résultat de faire naître chez les auditeurs une curiosité scientifique et un zèle qui ne se sont pas démentis.

Dès sa séance inaugurale, le *Cercle* décida de se réunir chaque semaine, le mardi, pour entendre et discuter les communications qui pouvaient lui être faites. Celles-ci ne se firent pas attendre; et elles furent nombreuses. La biographie de divers poètes wallons, l'abbé Michel RENARD, Nicolas DEFRECHEUX, le Dr VERMER firent, avec récitations ou exécutions musicales, les frais de plusieurs séances. Les études linguistiques furent l'objet de diverses communications: études comparatives des noms du lierre, du tablier, de l'abeille, de la pomme de terre, vocabulaire d'une ferme dinantaise, etc.

Une thèse intéressante sur l'origine de la célèbre chantefable d'*Aucassin et Nicolète* fut exposée par M. Louis SCHAEZTEN. Notre collaborateur M. Victor TOURNEUR fit connaître l'histoire, publiée ici-même, de *la Médaille au Pays de Liège*. M. Camille LIÉGEOIS exposa les *Caractères de l'art wallon* en peinture et sculpture, des origines à Constantin Meunier et Armand Rassenfosse (projections lumineuses et exposition d'œuvres). Les *Chants régionaux wallons* firent l'objet d'une conférence historique, littéraire et musicale, par M. Joseph JADOT. Divers orateurs exposèrent l'œuvre de la *Société de littérature wallonne*, l'état des études de folklore au pays wallon, l'origine et l'histoire des patois wallons, etc.

M. le baron Fr. BÉTHUNE montra l'importance scientifique et artistique de l'étude des dialectes et des littératures patoisantes; il rattacha à l'objet même de l'ardente activité dont fait preuve le jeune cercle d'importantes

considérations sur l'utilité de justifier une tradition hautement littéraire en Wallonie par l'étude des précieux et nombreux documents anciens qui nous sont heureusement restés.

Comme on le voit, le programme de la première année, copieux et varié, eut de quoi intéresser vivement et même enthousiasmer un auditoire d'étudiants... et de Wallons. Aussi le *Cercle* n'a-t-il cessé de prendre de l'extension et de recruter de nouveaux adhérents ou auditeurs. De 60 membres qu'il comptait au début, l'auditoire atteignit à la fin de l'année scolaire le chiffre de 225 personnes.

Au début de la présente année, le journal *l'Avant-garde* qui est l'organe de la Fédération Wallonne estudiantine, récapitulant les travaux du *Cercle d'études wallonnes* annonçait la reprise des séances et exprimait la conviction qu'un résultat plus brillant encore était réservé à la campagne nouvelle. En effet, c'est par centaines qu'il faut maintenant régulièrement compter les adhérents et auditeurs du *Cercle*.

Parmi les conférences annoncées — ou qui ont eu lieu à l'heure où paraîtront ces lignes — signalons celles de MM. Auguste DOUTREPONT (*les Noël wallons*), Charles MARTENS (*l'Œuvre de César Franck*), Albert COUNSON (*l'Esprit wallon*). etc.

La caractéristique de l'initiative et de l'œuvre accomplie, ce qui con-

firme son utilité, et en grande partie assura son succès, c'est la participation très cordiale et constante du corps professoral. *L'Avant-garde* signale régulièrement, avec une satisfaction légitime, dans ses comptes-rendus des séances, non seulement la présence des professeurs plus spécialement désignés pour s'intéresser à la société, mais l'appui effectif de ceux de leurs collègues que ce mouvement d'idées aurait pu laisser indifférents.

Aussi peut-on juger que le *Cercle d'études wallonnes* est actuellement l'association la plus vivante de toutes celles qui existent au sein de l'Université.

Ces résultats sont dus à l'excellente direction critique donnée aux travaux, qui sont souvent un écho même de



M. Léon DEBATTY

Secrétaire du Cercle d'Etudes wallonnes

l'enseignement, — mais aussi à la forte conscience du promoteur M. BAYOT et à l'inlassable activité du secrétaire M. Léon DEBATTY, étudiant en philologie romane et en philologie classique, véritable cheville ouvrière du *Cercle d'études wallonnes*, dont la modestie ne doit pas s'effaroucher, si on le cite en cet article, à côté de son jeune et savant professeur.

La collaboration de ces Wallons d'élite vient encore de se manifester par la création, sous les auspices du *Cercle d'études*, d'une série de « carnets » destinés à prolonger l'action bienfaisante de ses principales conférences.

Les deux premières de ces brochures viennent de paraître, présentées en excellents termes par M. BAYOT. La première publie la conférence de M. BÉTHUNE dont nous venons de parler, et dont la haute tenue littéraire égale la très utile documentation. La seconde est un copieux et très agréable rapport de M. Léon DEBATTY, sur les travaux du *Cercle* pendant le premier exercice : sa lecture nous a prouvé que notre résumé est plutôt en dessous de la réalité quant au détail et à la valeur des travaux accomplis.

Tels sont donc les brillants états de service établis en quelques mois par un groupe de jeunes gens dévoués.

Nous les signalons avec plaisir, et non sans une satisfaction particulière.

Lorsque l'on attire systématiquement l'attention publique sur ce qui fait l'originalité de notre petit peuple ; lorsque l'on s'applique soi-même à étudier dans tous les domaines, et dans le passé comme dans le présent, les manifestations diverses de l'intellectualité wallonne ; lorsque, surtout, l'on parle de synthétiser les études wallonnes en vue d'éclairer notre patriotisme trop longtemps ignorant de ses propres raisons — ne pouvons-nous pas voir, dans ces initiatives nouvelles, comme une heureuse et flatteuse imitation des efforts coordonnés qui se manifestent ici ?

Il est aisé de prévoir les conséquences morales d'une propagande entreprise avec autant d'autorité que de dévouement, auprès de jeunes gens qui demain tiendront leur place dans notre élite intellectuelle.

Aussi les promoteurs et les soutiens du *Cercle d'études* louvaniste ont-ils droit aux plus vifs éloges. L'attention de tous ceux qui s'intéressent au progrès des idées wallonnes ne leur manquera pas — et nous espérons que leur exemple ne sera pas perdu.

O. Colson.

HISTOIRE.

ALPH. GOSSERIES. *Gozée et Marbais*. Charleroi, 1907, 190 pages.

Les deux localités du pays de Thuin qui sont l'objet de l'importante étude de M. G. faisaient autrefois partie de la principauté de Liège.

(1) Carnets du Cercle d'Etudes Wallonnes de l'Université de Louvain. N° 1 : *Pour les Lettres romanes de Belgique*, par le baron François BÉTHUNE. N° 2 : *Rapport sur les travaux de l'année 1907-1908*, par Léon DEBATTY, Louvain, Uystpruyt, éd. Prix : 50 et 25 centimes.

Séparées depuis une époque ancienne, elles avaient chacune leur bourgmestre et leur curé ; mais elles relevaient d'une seule cour de justice et ne formaient qu'une seigneurie. Celle-ci appartenait à la mense épiscopale de l'évêché de Liège, mais fut engagée en 1619 à Jean Robaux, seigneur de Daussoy. Elle passa ensuite aux mains de l'abbé d'Alne (1627), du marquis de Deynze, seigneur d'Ham-sur-Heure (1728) et du baron de Haxhe de Bierset, chanoine de la cathédrale de Liège (1763) avant d'être à nouveau réunie à la mense épiscopale (27 décembre 1793). Les possessions de la célèbre et riche abbaye d'Alne font aujourd'hui partie du territoire de Gozée : elles constituaient jadis un village, qui fut en 1205, du consentement de l'évêque de Liège, exproprié entièrement pour former le domaine du monastère.

Le travail très complet de M. G. est divisé comme suit : Origines. Noms. Variantes. Etymologie. — Situation. — Sol. — Hydrographie. — Topographie. — Territoire. Superficie. Limites. — Lieux dits anciens. — Lieux-dits actuels. — Population. Voies de communication. — Agriculture. Commerce. Industrie. — Anciennes mesures. — Seigneurie. Droits seigneuriaux. — Culte. Eglise. Dîmes. — Liste-des curés. — Ermitage. — Château de la Pasture. — Faits historiques. — Impositions. — Antiquités. — Organisation communale. Franchises et privilèges. — Liste des bourgmestres. — Cour et justice. — Liste des maieurs et échevins. — Professions ecclésiastiques. Abbaye d'Alne. — Bienfaisance publique. Instruction publique. — Fêtes. Mœurs. Usages. En annexe sont publiés : 1° un acte de 1208, par lequel l'évêque Hugues de Pierrepont partage les bois entre l'abbaye d'Alne et les communautés de Gozée et Marbais ; 2° le cerquemenage ou abornement de la juridiction des maieurs et échevins de Gozée, en 1447 ; 3° des records de 1415 et 1542 déterminant les droits et devoirs des habitants de Gozée et Marbais ; 4° un règlement de 1784, sur la bourgeoisie de ces deux communautés.

Cette monographie écrite en style simple et clair, est certes l'une des publications les plus dignes de remarque du consciencieux et infatigable chercheur qu'est M. G. Tour à tour, Noirchain, Nouvelles, Gozée, Marbais, Cibly ont sollicité son attention. Ce ne sont pas des localités importantes ou glorieuses, mais le passé des humbles est, pour l'érudit, objet d'études, tout comme le passé des enviés.

A. Carlot.





NÉCROLOGIE

Théodore Lesneucq (1828-1908)

Le 5 décembre 1908, est décédé à Lessines Théodore LESNEUCQ-JOURET dont l'âge avancé faisait un de nos plus anciens archéologues, historiens et folkloristes. Il était né, en effet, à Lessines, le 24 novembre 1828. Il fut Secrétaire et Receveur des hospices civils et Secrétaire communal pendant 43 ans. Ce sont ces fonctions qui le poussèrent tout naturellement à s'occuper d'archéologie et d'histoire.

La ville de Lessines a conservé en grande partie ses archives ; et son hôpital, fondé en 1242, possède, outre de nombreux objets d'art et un antique mobilier, une riche et précieuse collection de chartes remontant au XIII^e siècle. On comprend que, vivant quotidiennement dans ce milieu vénérable, imprégné en quelque sorte des parfums du passé, LESNEUCQ ait éprouvé le goût d'en écrire l'histoire. Il publia dans le tome IX des Annales du Cercle archéologique de Mons : *L'hôpital de Notre-Dame à la Rose, à Lessines*. Vint ensuite : *Histoire de Lessines* ; Tournai, Delmée, 1873, in-8°, avec planches. Il travailla depuis lors à recueillir de nouveaux documents pour une seconde édition de son *Histoire* ; celle-ci parut enfin en 1906, considérablement augmentée, avec plans, dessins, sceaux, armoiries, vignettes, etc., et a fait l'objet d'un compte-rendu de M. Armand CARLOT, dans *Wallonia*, XV, 274.

LESNEUCQ publia encore : *Ville de Lessines. Fêtes du festin. 360^e anniversaire. 1583-1883* ; *Précis de l'histoire de Wannebecq* (Lessines, 1891) ; *Monographies d'Ogy et de Ghoy* (Annales du Cercle archéologique de Mons, t. XXVIII, 1897) ; *Lessines* (Bulletin du Touring-Club, 15 déc. 1907, pp. 367-368).

Comme tous les archéologues, LESNEUCQ aimait le folklore et recherchait les débris de la vie traditionnelle du peuple comme les antiquités et les vestiges de Lessines et des environs dont il avait créé chez lui un curieux musée. Il a donné à *Wallonia* deux articles relatifs à ces études : *Miettes de folklore du pays de Lessines*, VIII, 201-206 (13 nov. 1900) ; et : *Poésies et chansons de la fin du XVI^e siècle*, XV, 233-240 (sept. 1907).

Gai, toujours de bonne humeur, toujours serviable, LESNEUCQ ne comptait que des amis ; il était très populaire dans la région de Lessines et très recherché dans les sociétés savantes dont il faisait partie, comme dans les congrès archéologiques où il se créait chaque année de nouvelles et solides amitiés tout en entretenant et fortifiant les anciennes.

Fules Dewert.



Le Pèlerinage à Notre-Dame de Walcourt

AVANT-PROPOS

Dans la gentille vallée de l'Eau-d'Heure, entre Thuin et Philippeville, se trouve une petite ville dégringolant pèle-mêle la crête accidentée de son rocher surmonté d'un beau temple gothique. C'est Walcourt.

Cette localité doit sa célébrité à son antique Vierge miraculeuse et au pèlerinage qui a lieu tous les ans, à la Trinité.

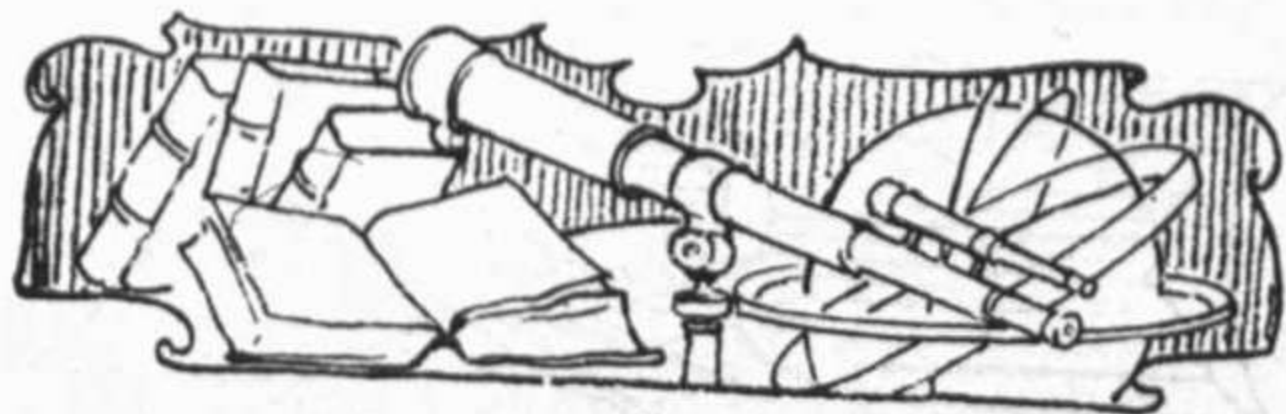
Beaucoup d'auteurs se sont occupés de cette cérémonie : les uns en ont parlé tout à fait incidemment, les autres se sont contentés de narrer quelques miracles en y ajoutant un choix d'oraisons spéciales. Certains dessinateurs se sont également mis de la partie, mais n'ont produit que des dessins fantaisistes n'ayant aucun point de ressemblance avec la réalité ou la tradition (1). On peut donc dire que tout ce qui s'est publié jusqu'ici à ce sujet, est insuffisant, incomplet, inexact.

Je n'ai trouvé nulle part, rendus comme il le convient, ni la physionomie du pèlerinage, ni le caractère de la tradition, non plus que les détails pittoresques des vieux usages qui se renouvellent à cette occasion.

Sans avoir la prétention de traiter littérairement ce sujet complexe, je puis compléter, autant que je le crois actuellement possible, la documentation attentivement vérifiée de mes devanciers.

Je tiens à remercier MM. A. OGER, bibliothécaire de la *Société archéologique de Namur*, et DD. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat, en la même ville, pour l'aimable empressement qu'ils ont mis à faciliter mes recherches.

(1) Voy. notamment les dessins de G. FLASSCHOEN dans *l'Illustration Belge* (Bruxelles) n° 3 du 23 avril 1905.



s'enfonçait dans les forêts de l'Ardenne pour aboutir à la métropole de Trèves. Le long de cette chaussée, des fouilles ont mis au jour des tombeaux, des monnaies, des vases, des antiquités de toute nature et des substructions importantes qui prouvent que plus d'un établissement considérable existait alors dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ⁽¹⁾. Cependant presque aucun débris de la période gallo-romaine n'a été découvert à Walcourt ⁽²⁾ et il faut bien en conclure qu'avant l'arrivée des Barbares, ce point n'était pas encore occupé, du moins d'une façon permanente.

Quoi qu'il en soit, tout ce qui se rapporte à l'origine de Walcourt reste enseveli dans d'épaisses ténèbres ⁽³⁾.

C'est seulement à partir du X^e siècle que des chartes renseignent sérieusement. A cette époque, Walcourt appartenait à Wéry I. Elle resta la propriété des descendants de ce seigneur jusqu'en 1363, époque à laquelle elle fut vendue par Wéry VI à Guillaume I^{er}, comte de Namur, pour une rente viagère de 700 moutons d'or. Le 2 août 1384, celui-ci céda cette terre à son fils Guillaume II qui, le 23 juillet 1387, la vendit à Ancel de Trazegnies pour 5.000 florins d'or. Il s'était réservé la faculté de reprendre Walcourt dans les trois ans, en remboursant le prix d'achat. Il usa de son droit, mais pour revendre aussitôt le fief au sire de Morialmé, Jean de Condé, moyennant 7.500 florins. A la mort de ce dernier, sa veuve, Marie de Luxembourg, par lettres en date du 23 décembre 1391, restitua Walcourt à Guillaume, comte de Namur, en perdant 1.500 florins.

Ainsi cette terre de Walcourt fut cédée, vendue, rachetée, engagée et déengagée dans l'espace de quelques années.

Guillaume II succéda à son père et régna de 1391 à 1418.

Le 27 mars 1421, Jean III, frère et successeur de ce dernier, n'ayant pas de descendants légitimes, vendit à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour la somme de 132.000 couronnes d'or, le comté de Namur et ses autres domaines tout en s'en réservant l'usufruit sa vie durant. Un article du contrat de vente dit : « Item doit ledit M. de Namur décharger à ses dépens la terre de Walcourt et en joir sa vie durant. »

⁽¹⁾ A Chastres, à Thy-le-Château, à Pry, à Boussu-lez-Walcourt, etc. Cfr. *Annales de la Société archéologique de Namur*, passim. Et *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, passim.

⁽²⁾ On a trouvé à Walcourt une pièce de monnaie gauloise (*Annales de la Soc. arch. de Namur*, t. XII p. 125) et quelques tuiles gallo-romaines avec sigle du potier (*Id.*, t. I p. 377).

⁽³⁾ LAHAYE, *Cartulaire de la commune de Walcourt* (Namur, 1888), p. XI,

I. — La commune.

I. — La commune.

Avant d'aborder la question du pèlerinage, il me semble qu'il n'est pas inutile de voir à grands traits ce que fut Walcourt dans le passé ; cela nous permettra de mieux comprendre certains faits par la suite.

On ne connaît absolument rien de précis quant à l'origine de cette commune.

Une tradition qui doit être rejetée comme fabuleuse, en attribue la fondation à Sedros, fils du roi Tungris, vers l'an 534 avant Jésus-Christ. ⁽¹⁾

D'après certains chroniqueurs, Walcourt existait déjà au début de notre ère, lorsque Saint Materne, évêque de Tongres, vint évangéliser nos contrées. D'autres, c'est seulement au IV^e siècle que ce saint parcourut cette région. ⁽²⁾

A cette époque reculée, les environs de Walcourt n'étaient cependant pas sans avoir ressenti l'influence civilisatrice de Rome. A peu de distance du territoire actuel de la ville, passait la voie romaine qui, partant de Bavay, traversait la Meuse à Dinant et

⁽¹⁾ JEAN DES PREIS dit D'OUTREMEUSE : *Ly myreur des histours*, chronique publiée par AD. BORGNET. Bruxelles 1864. T. I p. 245.

⁽²⁾ Plusieurs auteurs, pour expliquer cette contradiction, admettent l'existence d'un St Materne, contemporain de St Pierre et d'un St Materne, contemporain de Constantin-le-Grand. Cfr DUPONT : *Abrégé de la Vie de Saint Materne, apôtre de Namur* (Namur 1694), pp. 55 ss.; TOUSSAINT : *Histoire civile et religieuse de Walcourt* (Namur 1887) pp. 7. 8; SERVAIS : *Etude historique et critique sur Saint Materne, sa mission et son culte* (Namur 1890) pp. 134 à 153; LEJEUNE : *N. D. de Walcourt* (Lille, Paris, Bruges 1901) pp. 204 ss.

En 1430, des milices parties de Thuin et de Dinant se réunirent à d'autres milices liégeoises stationnant sur les bords de la Sambre et toutes ensemble se dirigèrent vers Walcourt. Les habitants, croyant avoir affaire à toute l'armée liégeoise, abandonnèrent la ville et prirent la fuite. L'ennemi y pénétra sans résistance ; la ville et le château furent livrés au pillage et à l'incendie.

En 1471 la ville fut prise par les soudards de Louis XI qui enlevèrent un riche butin et de nombreux prisonniers.

En juin 1477, nouvelle incursion des soldats français qui recommencèrent le pillage de la ville.

En 1554, Henri II, après s'être emparé d'Agimont, de Dinant, de Bouvignes, traversa l'Entre-Sambre-et-Meuse, se dirigea vers le Hainaut et vint occuper Walcourt pour bientôt l'abandonner, car le roi de France ayant dû se retirer devant l'armée impériale après le combat de Renty, presque tout le pays fut rapidement reconquis par Charles-Quint, et replacé ainsi sous la domination espagnole.

En 1568, Walcourt fut saccagé par un parti de Calvinistes qui, sous les ordres du seigneur de Genlis, étaient envoyés de la France par le prince de Condé au secours du prince d'Orange, chef des révoltés dans les Pays-Bas. Le duc d'Albe, gouverneur général qui avait remplacé Philippe II en Belgique, dissipa cette première tentative des révoltés. Après la mort de Requesens, son successeur, le gouvernement de nos provinces fut confié à Don Juan d'Autriche. La guerre étant ouvertement déclarée, ce dernier, secouru par une armée espagnole et italienne que lui amenait le prince de Parme, Alexandre Farnèse, reprit peu à peu les places fortes et en mars 1578, Walcourt, qui s'était prononcé pour les Etats, tomba entre les mains de Don Juan d'Autriche.

La malheureuse ville ne comptait plus, en 1571, que 68 maisons et l'on n'y signalait que 25 bourgeois ayant le moyen d'entretenir des bêtes à cornes et de payer le droit d'estorie.

Cette situation devint encore plus lamentable par la suite. Le 29 août 1615, cent habitations devinrent la proie des flammes. De 1652 à 1674, cent vingt-neuf immeubles furent également détruits par l'incendie et à cette date il n'y avait plus, outre les bâtiments appartenant aux ecclésiastiques, que trente-quatre maisons occupées.

Durant la première moitié du XVII^e siècle jusqu'à la paix des Pyrénées, l'Entre-Sambre-et-Meuse fut sans cesse sillonné par les troupes espagnoles, allemandes ou françaises. De 1615 à 1640,

Walcourt dépensa plus de 10.000 florins pour l'entretien des murailles, des portes et des ponts-levis, pour le casernement de la garnison et pour les approvisionnements de poudre et de munitions de guerre.

En 1636 et en 1637, plus de 480 personnes furent enlevées par la peste. Pendant ce temps, les Français s'étaient établis à trois lieues de là, à Beaumont ; tous les jours, ils s'avançaient jusqu'aux portes de Walcourt, foulant les récoltes, emportant les denrées et les bestiaux, signalant partout leur passage par des rapines et des incendies. Il fallait les poursuivre et tâcher de leur arracher ce butin, dernier débris de la fortune des citoyens.

Pour supporter toutes les charges dont était accablée la population, il ne restait plus que 40 bourgeois.

En septembre 1645, les troupes françaises envahirent Walcourt qui, pour éviter une ruine complète, consentit à payer 15.000 florins au gouverneur de Rocroy.

Le 5 septembre 1683, les Français s'emparèrent de nouveau de Walcourt qui resta sous l'autorité du roi de France jusqu'en octobre 1684 où l'ancien état de choses fut rétabli à la suite de la trêve conclue à Ratisbonne entre la France et l'Espagne.

Le 19 juillet 1686, la seigneurie de Walcourt fut vendue par Charles II, roi d'Espagne, pour la somme de 20.000 livres à Benoît Loyet, abbé du Jardinot, qui ne la garda pas longtemps, car en 1689, les hostilités recommencèrent et, de rechef, Walcourt dut subir les lois de la France. Cependant l'armée espagnole, grossie de forts contingents allemands et hollandais, et commandée par le prince de Waldeck, avait pris ses quartiers dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et gagna la bataille après avoir infligé de grandes pertes à l'armée française. Malheureusement, le prince de Waldeck ne profita pas de sa victoire : il se retira dans le Hainaut et le maréchal de Humières, ayant rallié ses troupes et reçu des renforts, maintint tous les villages environnants sous le joug de la France.

Durant longtemps encore, le pays fut éprouvé. Enfin, par la paix signée à Ryswyck, en 1697, Louis XIV rendit Walcourt à l'Espagne.

Ce ne fut cependant qu'en 1713 que le traité d'Utrecht rendit la tranquillité aux Pays-Bas, les fit passer sous le sceptre de la maison d'Autriche et mit un terme aux déprédations qui, depuis si longtemps, désolaient nos provinces.

Néanmoins, le 14 juillet 1745, Walcourt eut encore à souffrir de l'entrée d'un parti de hussards français qui exigea 200 couronnes.

Cette ville qui, en 1735, ne comptait que 93 familles ⁽¹⁾, avait en 1784, une population de 600 habitants ⁽²⁾ et en 1832, de 820 habitants ⁽³⁾. Au 31 décembre 1907, elle était de 1.957 âmes. ⁽⁴⁾.

2. — La collégiale.

Le beau temple tant admiré par les pèlerins qui viennent invoquer N.-D. de Walcourt, a subi bien des changements au cours des siècles.

Sur son origine, on ne rencontre aucun renseignement dans les chartes ou dans les anciennes chroniques.

Un oratoire a-t-il été construit par Saint-Materne au début de notre ère ⁽⁵⁾? Les Normands ont-ils, comme le prétendent la plupart des auteurs, dévasté la localité et livré son temple à l'incendie? Un siècle plus tard, vers l'an 992, le seigneur de l'endroit a-t-il entrepris de relever l'église de ses ruines et de bâtir un édifice solide dont quelques parties subsistent encore aujourd'hui ⁽⁶⁾? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre avec certitude.

Le plus ancien document que l'on possède à ce sujet, est une charte datée du 1^{er} juin 1026. On y constate qu'Oduin, seigneur de Walcourt, et son épouse, Eremburge, firent de larges libéralités au sanctuaire de Notre-Dame dont ils venaient d'achever la construction et qu'ils firent solennellement consacrer par l'évêque de Liège, Reginard ⁽⁷⁾.

Ce temple roman était assez vaste, mais il en reste à peine quelques vestiges intacts. Le plan et la majeure partie de la basilique actuelle datent du XIV^e siècle et sont dus au maître d'œuvre namurois Gilles Dameaussins, ainsi que nous l'apprend une charte du 31 mars 1355 ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ LAHAYE, *loc. cit.*, p. LXXXII.

⁽²⁾ *Documents et rapports de la société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. V (1872) p. 93.

⁽³⁾ LAHAYE, *loc. cit.*, p. LXXXIV.

⁽⁴⁾ Pour rédiger ce chapitre, j'ai puisé largement dans LAHAYE, *loc. cit.* TOUSSAINT, *loc. cit.* GALLIOT, *Histoire générale de la province de Namur*, Liège 1788. Il eut été fastidieux de citer ces auteurs à chaque instant.

⁽⁵⁾ Voyez au chapitre suivant la Légende de Saint-Materne.

⁽⁶⁾ FISEN. *Historiarum ecclesie Leodiensis partes duce*, Anno 1027, (p. 177) cité par TOUSSAINT, *loc. cit.* p. 17 et LAHAYE, *loc. cit.* p. XII.

⁽⁷⁾ LAHAYE, *loc. cit.* pp. XII et I.

⁽⁸⁾ *Ibid.* p. XXXIX.

En 1430, la collégiale fut pillée par quelques communiers de Dinant, de Thuin et des environs, qui s'emparèrent des orfèvreries précieuses, des reliquaires et des bijoux.

Le 18 juin 1477, elle fut livrée à l'incendie et rien ne put être sauvé : à peine les murailles du temple résistèrent-elles. Pour le réédifier dans son état primitif, l'évêque de Liège, Louis de Bourbon, autorisa des collectes dans le diocèse. On se mit à l'œuvre, et dès 1481, on avait pu adjuger les réparations à la toiture du monument. Mais pour restaurer convenablement l'intérieur, pour reconstruire les chapelles, il fallut que de nouveaux octrois permis- sent la continuation des quêtes jusque bien avant dans le XVI^e siècle ⁽¹⁾.

En 1531, un magnifique jubé, merveille de sculpture et chef-d'œuvre du style ogival, compléta l'ornementation de la basilique ⁽²⁾. Ce jubé, qui paraît être un don fait à l'église par l'empereur Charles-Quint, fut placé d'abord à l'entrée du chœur, puis transféré vers 1810, à l'extrémité de la nef centrale et, enfin, remplacé, en 1887, à sa place primitive où on le voit encore aujourd'hui. Il se trouvait, alors, dans un état de délabrement lamentable ; le sculpteur J.-B. VERDEYEN le restaura complètement de 1881 à 1889 ⁽³⁾. A l'occasion de sa réédification, une grande fête eut lieu le lundi 21 mai 1888, à laquelle prirent part, notamment, MM. les Ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

En 1615, un nouvel incendie vint détruire la collégiale en partie ⁽⁴⁾ : le clocher fut réduit en cendres et les cloches y entrèrent en fusion. Il fallut rétablir quelques fenêtres, remplacer sa charpente et la recouvrir. Tous ces travaux furent rapidement exécutés ; puis il fallut songer à dresser une nouvelle flèche et à faire

⁽¹⁾ LAHAYE, *loc. cit.* pp. LIII-LVI. 101.

⁽²⁾ M. l'architecte PAVOT, qui a dirigé les travaux de restauration de la collégiale de Walcourt, a donné une description très détaillée de ce jubé dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. IX (1870) pp. 497-498.

⁽³⁾ Ce travail délicat a été effectué à la satisfaction générale. VERDEYEN (né à Louvain le 19 mai 1831 et y décédé le 28 décembre 1907) a laissé diverses œuvres à Walcourt, notamment des bustes et des médailles de différentes personnes de cette localité. Il est également l'auteur de la statue, en bois, de Saint-Mein, qui se trouve dans la Collégiale de Walcourt et que les pèlerins invoquent contre les maladies de la peau.

⁽⁴⁾ Voyez, ci-après, au chapitre des *Miracles*, le fait narré sous le titre « Le marguillier sacrilège ».